

Le B.A.-BA du BAPE

Une rencontre d'information et d'échanges sous forme de webinaire

Julie Forget

Vice-présidente

Pierre Turgeon

Conseiller en communication



INFORMER



CONSULTER



ENQUÊTER



AVISER

Québec 

Le but de cette rencontre

- ❖ Outiller les différents participants à planifier leur contribution à un BAPE éventuel.
- ❖ Une occasion d'échanger et d'apprendre par vos questions.

Déroulement de la rencontre



Une formation sur les rôles du BAPE, les mandats possibles, la démarche d'information, de consultation et d'analyse dans le cadre de la procédure environnementale et comment vous y préparer.

Ordre du jour:

- ❖ Les rôles du BAPE dans la procédure d'examen et d'évaluation environnementale – 20 min
- ❖ Période d'échanges
- ❖ Trucs et astuces sur la manière de vous y préparer – 20 min
- ❖ Période d'échanges



Le BAPE



À regarder ...



Partager



PLUS DE VIDÉOS



0:03 / 2:23



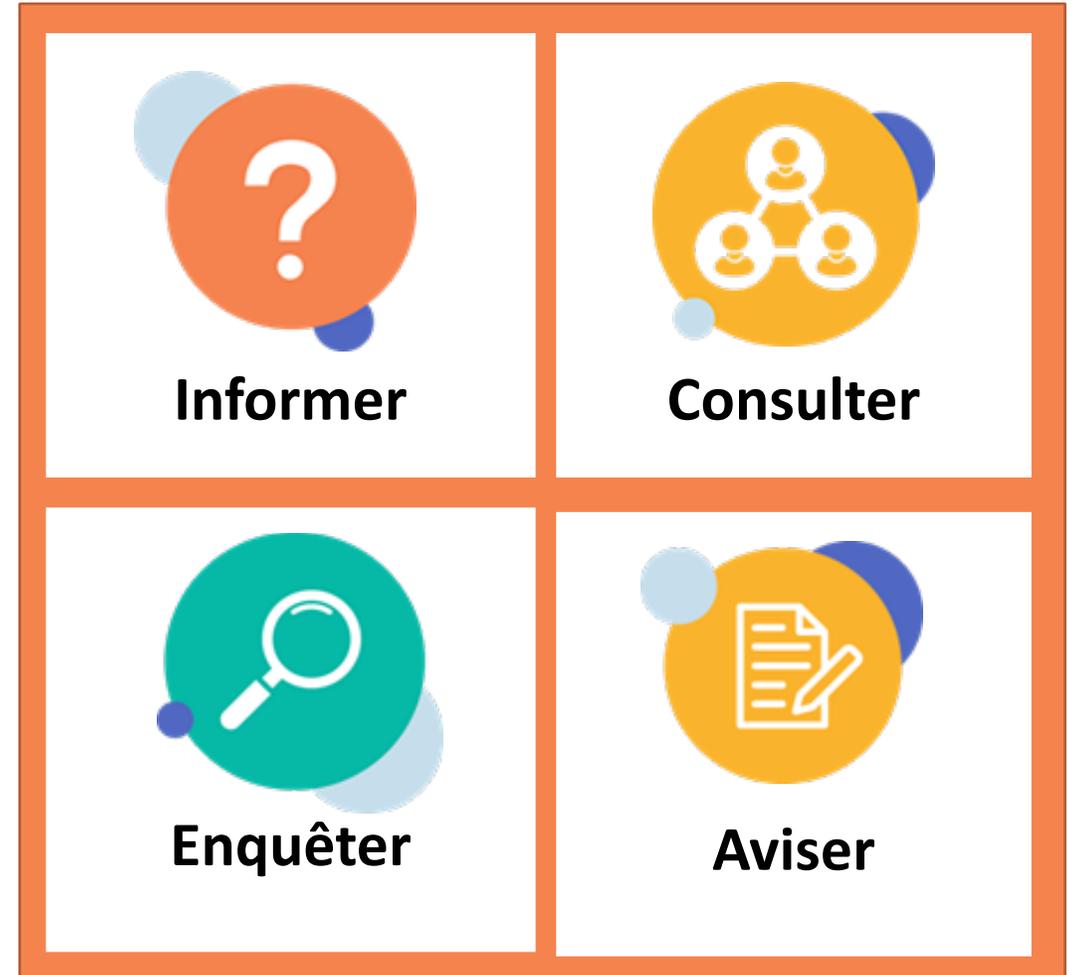
YouTube



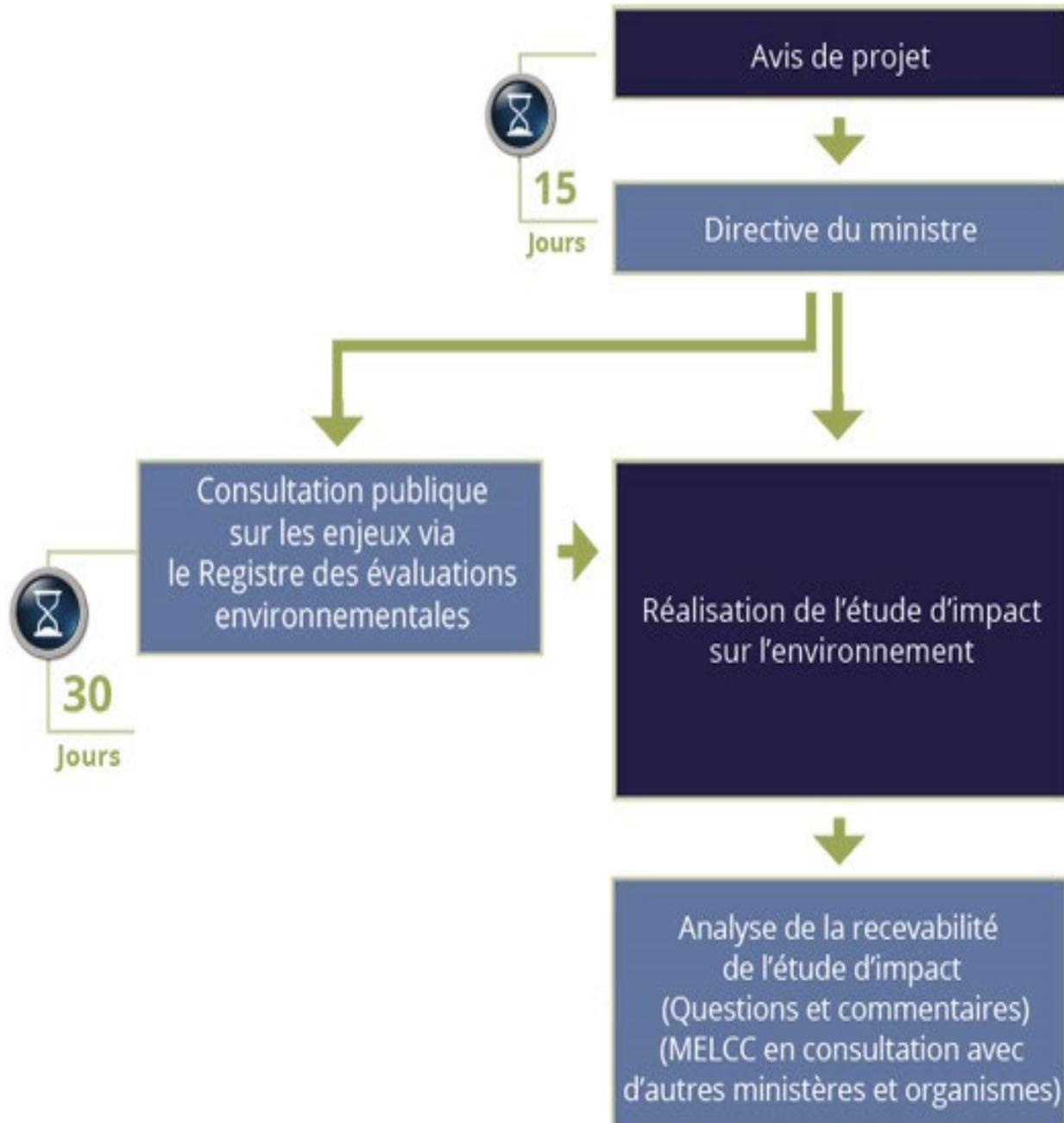
Qu'est-ce que le BAPE?

La mission

Le BAPE est un organisme public **indépendant et impartial** qui a pour mission **d'éclairer la prise de décision gouvernementale** par des avis et des constats servant de **recommandations** au Ministre.



Qu'est-ce que la procédure et quel rôle y joue le BAPE?



Qu'est-ce que la procédure?

La procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement

est **déterminée** par la *Loi sur la qualité de l'environnement* (LQE).

s'applique aux **projets assujettis** par le *Règlement relatif à l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement de certains projets*.

exige une **étude d'impact environnemental** réalisée par l'initiateur de projet.

Le **registre des évaluations environnementales** rend public l'évolution du dossier.

www.environnement.gouv.qc.ca/evaluations/procedure.htm

Qu'est-ce que la procédure?

Le BAPE assure la période d'information publique (PIP).

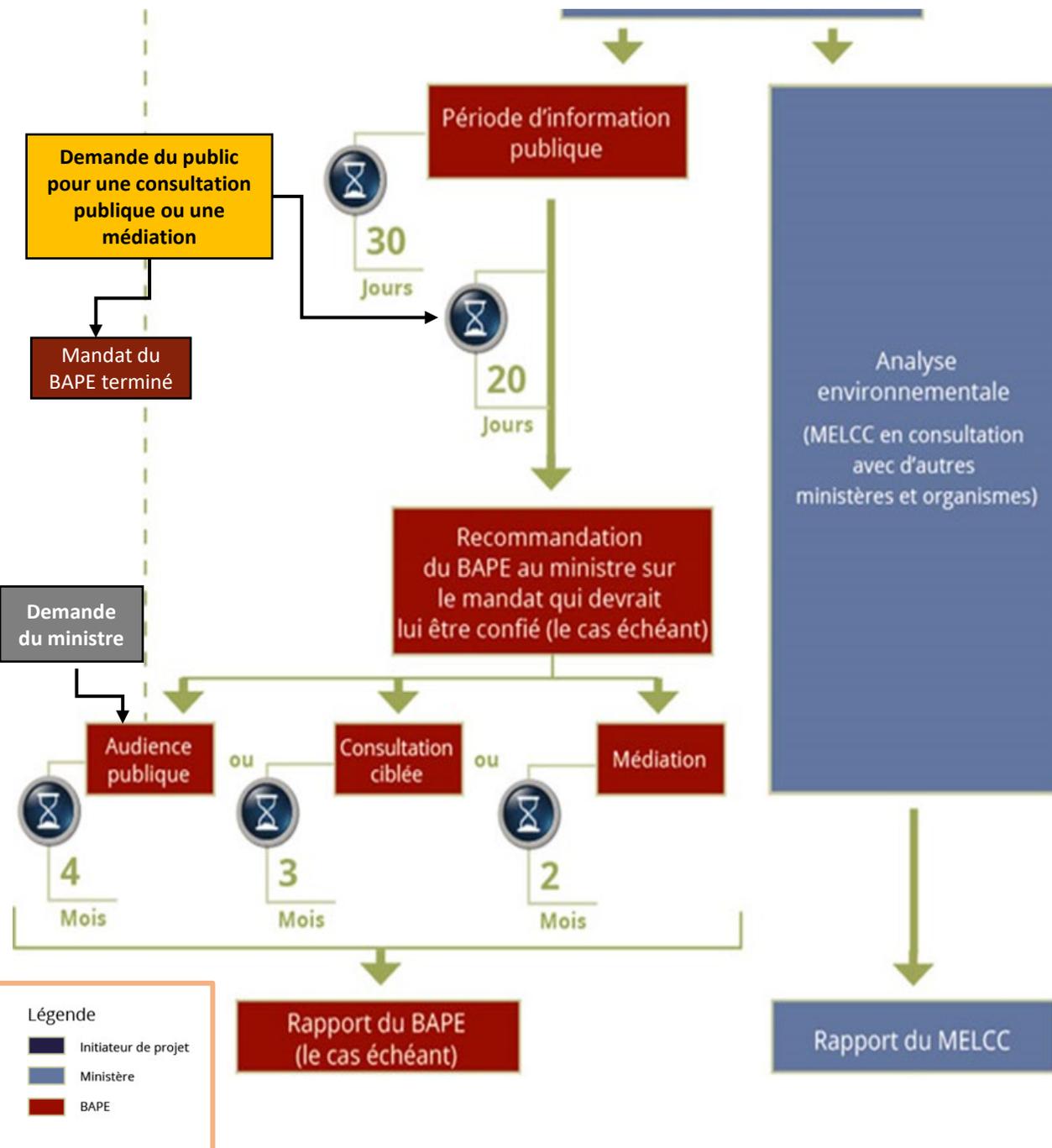
Le BAPE peut tenir **une séance d'information** avec l'initiateur pour informer le public.

S'il n'y a pas de demande, le mandat du BAPE se termine.

S'il y a des demandes, le BAPE forme une commission d'enquête pour un des 3 types de mandats.

Adaptations au schéma du MELCC

www.environnement.gouv.qc.ca/evaluations/procedure.htm

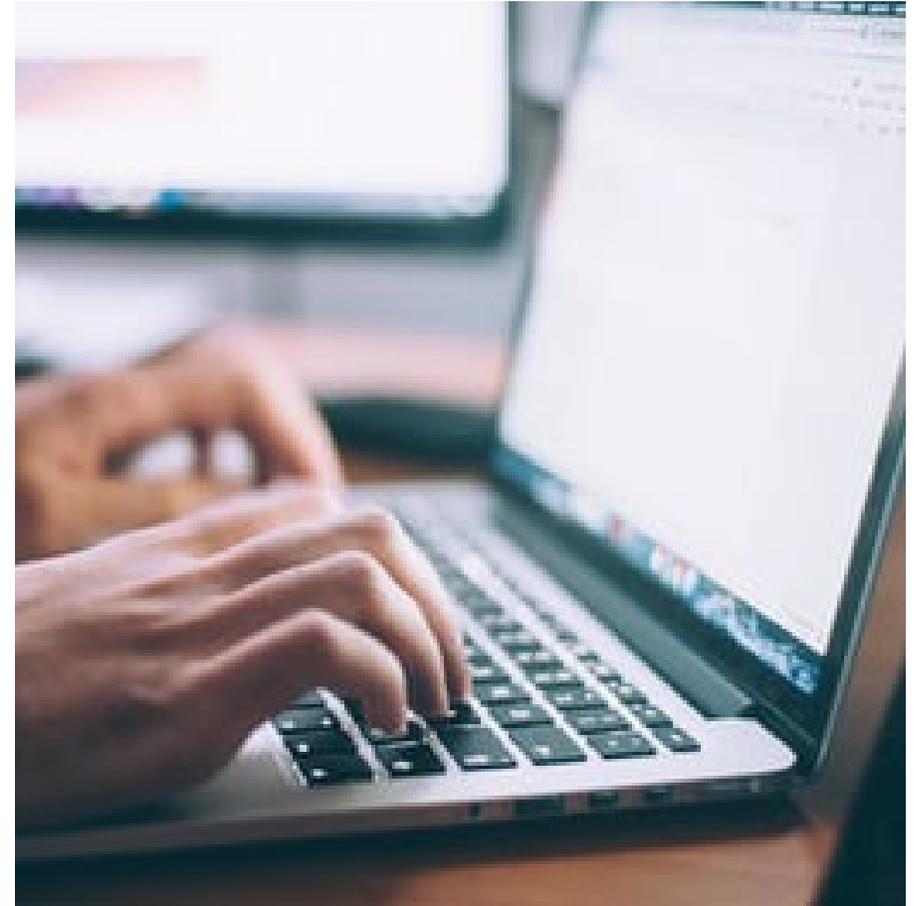


La demande de consultation publique ou de médiation

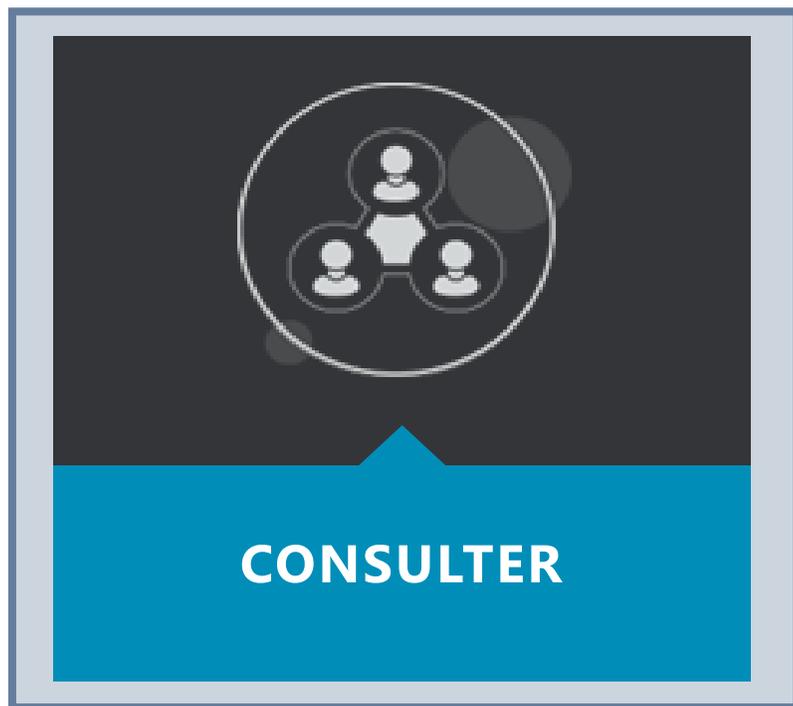
Comment faire une demande?

- ❖ Toute personne, groupe ou municipalité peut faire une demande
- ❖ Les motifs de la demande et l'intérêt par rapport au milieu touché par le projet

La notion de frivolité



La consultation auprès des autochtones



- ❖ L'obligation de consulter de la Couronne appartient aux ministères concernés
- ❖ L'identification de l'atteinte aux droits et l'accommodement appartient aussi aux ministères en concertation avec les nations autochtones concernées
- ❖ Le BAPE offre un lieu additionnel pour les autochtones d'exprimer leurs points de vue publiquement, mais ne dégage pas la Couronne de son obligation

Comment fonctionne une audience publique?

Former une commission d'enquête

Pouvoirs et immunité prévus par la *Loi sur les commissions d'enquête*

Respect du *Code de déontologie des membres* et des valeurs éthiques du BAPE



LE RESPECT



L'IMPARTIALITÉ



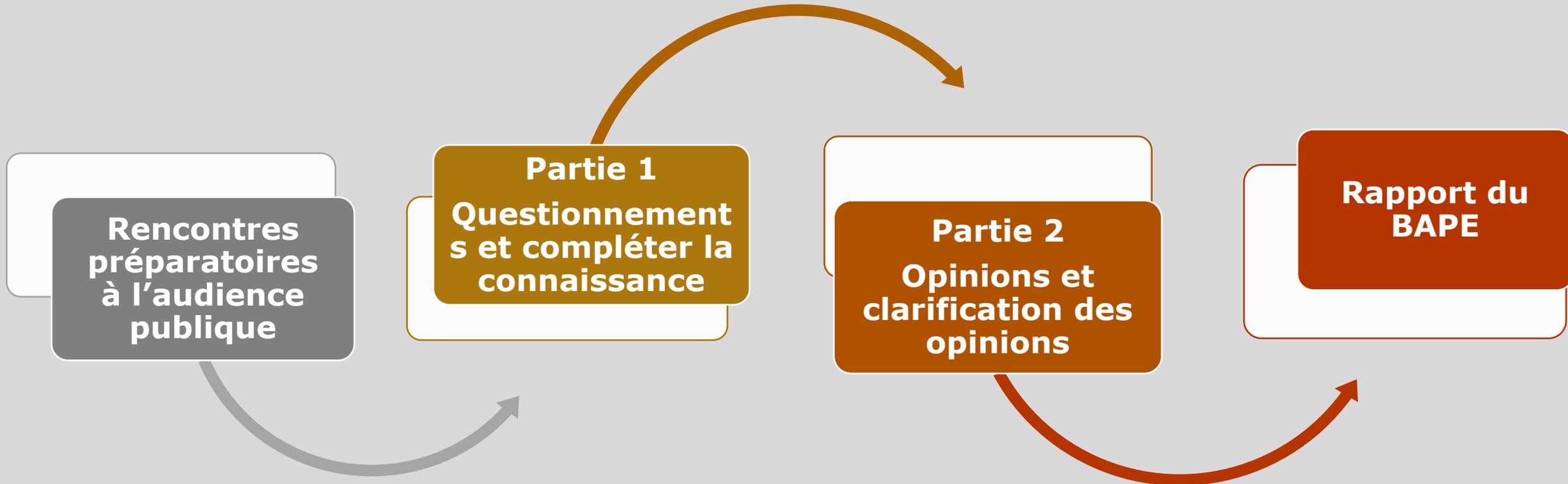
L'ÉQUITÉ



LA VIGILANCE

Déclaration d'absence de conflits d'intérêts et d'engagement éthique et déontologique

Le déroulement d'une audience publique



MANDAT D'ENQUÊTE ET AUDIENCE PUBLIQUE

4 MOIS

Les règles de participation

Pour faciliter la participation et maintenir un **climat serein et respectueux**, vos interventions doivent **être liées au mandat** et **ne pas contenir**:

- ❖ **d'attaques personnelles** ni de propos injurieux ou menaçants
- ❖ de propos pouvant porter **atteinte à la réputation** et au respect de **la vie privée**
- ❖ de contenu qui pourrait porter atteinte au **droit à l'image et au droit d'auteur**
- ❖ ou de propos qui font la promotion d'une **information qui est trompeuse ou illégale**
- ❖ des **jugements et d'expressions favorables ou défavorables** en mot ou non-verbal



L'audience « publique »



N'oubliez pas que:

- ❖ Toutes les communications effectuées entre les commissaires et les participants sont publiques et accessibles à tous
- ❖ Les séances publiques sont filmées, enregistrées, transcrites et webdiffusées en direct et en différé

Communiquer avec la commission

Aucun échange n'est permis entre les commissaires et les participants, **ni durant les séances publiques ni par écrit.**

Veillez éviter de les aborder.

Vous pouvez toutefois être accompagnés par:

- ❖ le coordonnateur de la commission pour la logistique
- ❖ les analystes pour le contenu
- ❖ le conseiller en communication pour les questions médias et le registre

Période d'échanges sur le rôle et la procédure

Comment vous y préparer?

Le rôle des participants aux rencontres préparatoires?

Trois (3) rencontres préparatoires à l'intention de(s):

- ❖ requérants et du public
- ❖ l'initiateur
- ❖ personnes-ressources

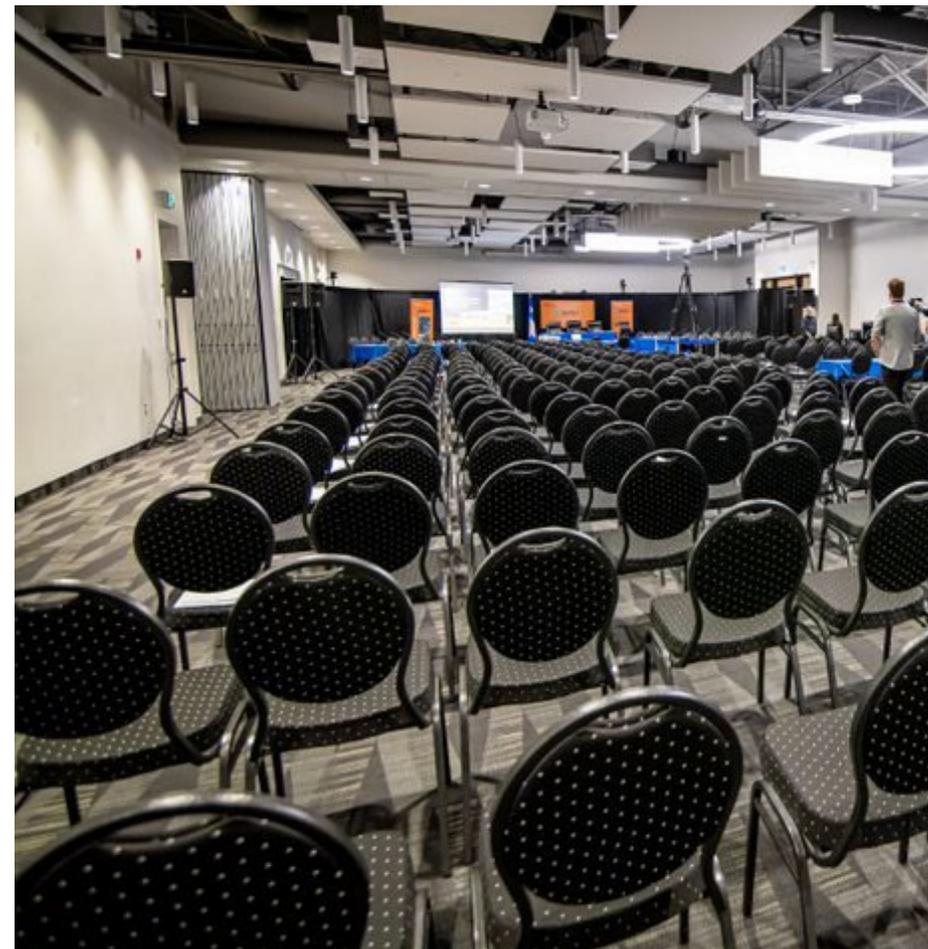
Elles visent à:

- ❖ Préparer la partie 1 en s'assurant que vous comprenez bien le processus et vos rôles
- ❖ La commission informe les personnes-ressources et l'initiateur des documents à préparer
- ❖ Seul moment non public avec les commissaires
- ❖ Aucune discussion sur les enjeux du projet

Qui est dans la salle?

La 1^{re} partie

- ❖ La commission
- ❖ L'initiateur
- ❖ Les personnes-ressources
- ❖ Le public



Avant le début de la 1^{re} partie

Se familiariser avec le projet:

- ❖ Déterminez vos préoccupations principales à partir du **résumé de l'étude d'impact** et la **table des matières**
- ❖ **Séparez-vous** les lectures plus poussées
- ❖ Formulez vos questions et **prioriser** par ordre d'importance pour vous ou votre groupe
- ❖ Écoutez la séance publique **et faites avancer l'enquête**

<http://www.ree.environnement.gouv.qc.ca/>

<https://www.bape.gouv.qc.ca/fr/dossiers/>

Le rôle des participants **en première partie**



Le rôle du public

- Lecture des requêtes
- Poser des questions

Le rôle de l'initiateur

- Expliquer son projet et faire état des répercussions
- Offrir de l'expertise
- Répondre aux questions

Le rôle des personnes-ressources

- Expliquer le cadre législatif et les orientations gouvernementales
- Offrir de l'expertise
- Répondre aux questions

Comment **poser des questions** en 1^{re} partie?

Le public aura droit à 1 ou 2 questions.
La commission redirigera la question à qui de droit et pourra enchaîner.

Quelques trucs et astuces!

- ❖ Évitez de faire un préambule
- ❖ Faites usage de questions ouvertes
- ❖ Demandez une confirmation ou un éclaircissement à votre question
- ❖ Posez de nouvelles questions sans répéter celles des autres
- ❖ Réinscrivez-vous au registre si vous avez d'autres questions
- ❖ Restez toujours respectueux
- ❖ N'ayez pas peur de votre formulation, la commission vous aidera!



Comment **répondre aux questions** en 1^{re} partie?

Quelques trucs et astuces!

- ❖ **Ne posez pas de jugement** ou d'appréciation
- ❖ **Écoute active** des questions du public et des commissaires
- ❖ Répondre de façon **claire et pédagogique**
- ❖ Soyez **précis, complet et concis**
- ❖ Répondez plus tard, mais rapidement **si vous ne savez pas immédiatement la réponse**
- ❖ Le ou la porte-parole doit pouvoir **prendre des engagements**



L'information exigée et la confidentialité



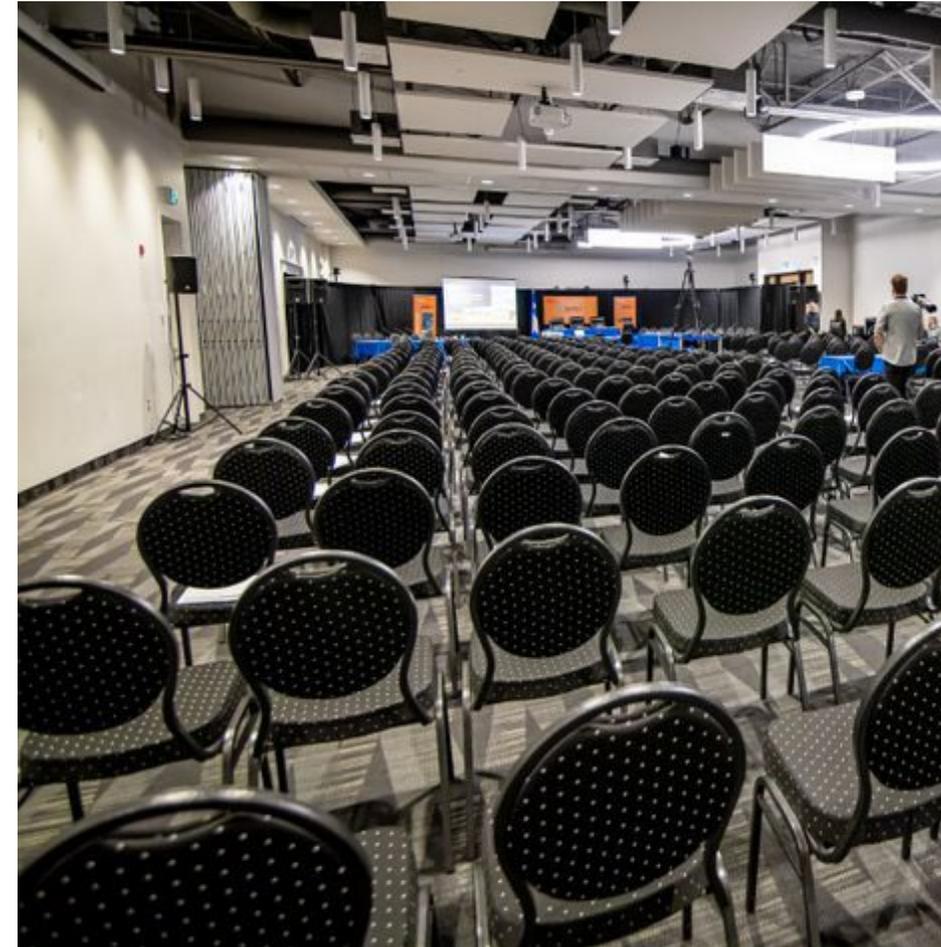
Obligation des participants dans une commission d'enquête:

- ❖ La commission a le pouvoir d'exiger des éléments névralgiques à l'enquête
- ❖ Les participants ont des recours pour faire valoir la confidentialité

Qui est dans la salle?

La 2^e partie

- ❖ La commission
- ❖ Le public



Le rôle des participants en **deuxième** partie



Le rôle du public

- Présenter les faits saillants de leur mémoire ou présenter un mémoire verbal
- Répondre aux questions de la commission d'enquête

Le rôle de l'initiateur

- Rectifier les faits au besoin

Le rôle des personnes-ressources

- Rectifier les faits au besoin

Comment présenter mon opinion en 2^e partie?

Les participants peuvent soumettre leur mémoire **par écrit seulement ou oralement seulement ou les deux.**

Ces opinions devraient inclure:

- ❖ En quoi le projet vous intéresse-t-il?
- ❖ Quelles sont vos préoccupations?
- ❖ Comment influence-t-il l'environnement et la qualité de vie?
- ❖ Ce projet est-il acceptable ainsi? Quelles conditions pour qu'il le soit?
- ❖ Quelles sont vos suggestions pour améliorer le projet?

Comment présenter mon opinion en 2^e partie?

Quelques trucs et astuces!

- ❖ Partagez vos connaissances particulières du milieu avec des données ou un témoignage
- ❖ Évitez les généralités et les longs mémoires qui touchent à tout: ciblez vos enjeux
- ❖ Collaborez avec les membres de votre communauté pour vous départir les enjeux
- ❖ Partagez votre vision du développement de votre communauté en lien avec le projet
- ❖ Restez polis en tout temps, vous serez mieux entendus
- ❖ Évitez de transmettre plusieurs mémoires identiques
- ❖ Faites confiance à l'effet de groupe!

Après les séances publiques, il se passe quoi?

Lecture, analyse, écriture, questionnement

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Depuis 1978, le BAPE donne l'heure juste avec une perspective à long terme!



Société

Développement humain – Équité et solidarité –
Éducation – Diversité et inclusion – Culture et
patrimoine – Santé et qualité de vie – Éthique –
Participation et engagement – Accès à
l'information



Environnement

Biodiversité – Services écologiques –
Contaminants – Capacité de support des
écosystèmes – Conservation – Gaz à effet de
serre – Ressources naturelles – Eau – Sol – Air



Économie

Retombées locales – Externalités – Finances
publiques – Compétitivité – Diversification –
Efficacité – Fiscalité – Balance commerciale –
Investissements – Production et consommation
de biens et services

La démarche d'analyse et d'enquête

Approche par enjeu

- ❖ Quels sont les sujets abordés dans les consultations de l'initiateur et dans les médias?
- ❖ Quels enjeux les participants aux audiences du BAPE ont soulevés?
- ❖ Quel diagnostic a été posé par l'initiateur dans son étude d'impact?
- ❖ Quelles questions les personnes-ressources ont-elles posées à l'initiateur?
- ❖ Les documents déposés ou tirés de la littérature divergent-ils de ceux provenant de l'initiateur?
- ❖ Est-ce les enjeux à plus long terme, associés au développement durable, ont été pris en compte?
- ❖ Quels sont les enjeux névralgiques à la décision du ministre selon la commission?

Comment lire le rapport du BAPE?

- ❖ La commission conclue par des constats – une **observation** de la commission
d’avis – une **opinion** de la commission
- ❖ Les **faits saillants**
C’est la sélection des idées principales de la commission et du public relative au projet
- ❖ Un **chapitre est consacré** aux préoccupations du public
- ❖ Les **chapitres d’analyse** incluent le traitement d’un enjeu dont les sections se concluent par des constats et des avis
- ❖ La **conclusion**
La position de la commission sur le projet et les conditions pour le rendre plus durable



Après le rapport du BAPE, il se passe quoi?

Les recommandations et la décision



Légende

- Initiateur de projet
- Ministère
- BAPE

- ❖ Le **rapport du BAPE** contient les avis de la commission et les préoccupations du public
- ❖ Le **rapport du MELCC** contient l'analyse environnementale du ministère en collaboration avec les autres ministères concernés
- ❖ Le **gouvernement décide de l'issue du projet**

Période d'échanges sur la préparation à l'audience publique

Si j'ai encore des questions après ce webinaire?



Pour un dossier en particulier:

<http://www.ree.environnement.gouv.qc.ca/>
www.bape.gouv.qc.ca/fr/dossiers/

En tout temps:

twitter.com/BAPE_Quebec

facebook.com/BAPEquebec

1 800 463-4732

communication@bape.gouv.qc.ca

**Bureau
d'audiences publiques
sur l'environnement**

Québec 

Janvier 2021